



**BORDEAUX
SCIENCES
AGRO**

Guide d'informations des hébergements

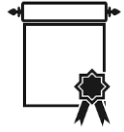
Gestion des résidences

Virginie LEFRAIS

hebergement@agro-bordeaux.fr

05 57 35 07 00 ou 06 20 55 51 95

1 Cours du Général de Gaulle, 33370 GRADIGNAN



Charte des résidents

Responsable et respectueux des biens et des lieux

Eduqués

Sérieux

Investis

Débrouillards

Eco-citoyens

Non violents

Tolérants

Voici ce que nous attendons de tous les résidents de
Bordeaux Sciences Agro.

Le service Hébergements sera toujours ouvert si besoin
pour répondre à vos questions et vous accompagner au
mieux dans votre quotidien.



Paiement des loyers

La redevance mensuelle est à régler :

ENTRE LE 1 ET LE 10 DE CHAQUE MOIS

Vous pouvez utiliser l'un des moyens de paiement suivant :

- Chèque libellé à l'ordre de : Monsieur l'Agent comptable de Bordeaux Sciences Agro (à déposer directement à l'Agence comptable, au RDC du bâtiment Franklin).
- En payant en ligne sur le site sécurisé de l'école (par carte bancaire) via le lien suivant : <https://www.agro-bordeaux.fr/paiement-en-ligne/>
- En vous rendant en personne à l'Agence comptable de l'école (RDC du bâtiment Franklin) par chèque ou carte bancaire dans les horaires d'ouvertures au public.
- Par virement bancaire : libellé à indiquer Nom/Prénom, année en cours (1A, 2A, Apprentis, etc.). Précisez le montant de votre loyer et le mois que vous réglez. Ex : 395 euros/mars

NB : Un virement automatique mensuel peut être mis en place directement auprès de votre établissement bancaire.



Horaires d'ouverture Agence comptable

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	08h30 - 12h00	13h30 - 16h30
Vendredi	08h30 - 12h00	13h30 - 16h00

Règlements des loyers et demande de quittance de loyers à l'Agence comptable. Merci.



RIB Bancaire de Bordeaux Sciences Agro

(pour les virements)

Identifiant National de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	33000	00001000238	30	TPBORDEAUX

IBAN (International Bank Account Number)

							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1330	0000	0010	0023	830	TRPUFRP1

Aucun prélèvement automatique ne sera effectué par l'école



Horaires du bureau des Hébergements

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	08h00 - 12h00	13h30 - 16h00
Jeudi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Vendredi	08h00 - 12h00	13h30 - 16h00

hebergement@agro-bordeaux.fr
05 57 35 07 00 / 06 20 55 51 95



CAF

Afin de pouvoir compléter votre dossier allocataire, veuillez renseigner les éléments suivants :

- Vous êtes dans une résidence universitaire HORS Crous,
- Dans des logements meublés NON conventionnés,
- Cochez que c'est vous qui toucherez les aides.

Ensuite venez nous voir avec votre attestation de loyer pour que nous puissions vous la compléter.

Un point relais CAF est situé au 22 Boulevard Saint-Martin, à Pessac
Il vous accueille de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi



WIFI

Nous faisons appel à un prestataire externe nommé : **WIFIRST**

Ils vous proposent 24 h gratuites, des offres sans engagement et un accès immédiat.
Rendez-vous sur le site internet : wifirst.fr

Offre long séjour :

Abonnement Liberté : 17,99€/mois.

Internet + appels illimités vers les fixes en France métropolitaine.
Offre sans engagement, sans frais de résiliation et paiement du 1^{er} mois au prorata.

Offres court séjour :

1 jour : 5€
3 jours : 9€
1 semaine : 12€
1 mois : 25€

Service Clients :

Contactez le service client (24h24 et 7j/7) : **01 70 70 46 26**



Ordures ménagères :

BORNES BIODÉCHETS et/ou COMPOSTEURS

Borne biodéchets : uniquement des sacs kraft (disponibles en mairie ou au SMICTOM)

DANS LA BORNE BIODÉCHETS ET LE COMPOSTEUR, VOUS POUVEZ METTRE :

- Épluchures, fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs
- Marc de café et sachets de thé
- Essuie-tout et serviettes en papier blanc

DANS LA BORNE BIODÉCHETS, VOUS POUVEZ AUSSI METTRE :

- Viandes, poissons, produits de la mer
- Restes de repas, pain et céréales
- Laitages

Compost : devient un bon engrais pour le jardin. Bornes biodéchets : transformation en chaleur, électricité et engrais.

BACS OU BORNES JAUNES

À compter du 1^{er} janvier 2023

Emballages vides, non emboîtés, et en vrac - pas de verre

= tous les emballages et les papiers

CHEZ VOUS, TOUTS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

- Bouteilles et flacons en plastique
- Papiers, cartons et briques alimentaires
- Boîtes et barquettes métalliques, aérosols, canettes
- Tous les autres emballages en plastique et métal

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET :

- J'évite le gaspillage alimentaire, je cuisine les restes, j'utilise des mouchoirs et serviettes en tissu
- Je bois l'eau du robinet, j'achète en vrac, je mets un stop pub sur ma boîte aux lettres
- J'achète des bouteilles consignées ou rechargeables
- J'utilise des couches lavables pour les enfants et des articles d'hygiène réutilisables

Ils seront recyclés ou valorisés énergétiquement.

BORNES À VERRE

= bouteilles et pots en verre

Pas de vaisselle, verres à boire, porcelaine et terre cuite à ramener en déchèterie

Bouteilles, bocaux, pots et flacons en verre (couvre-caps dans le bac jaune)

Ils seront recyclés pour fabriquer de nouveaux emballages en verre.

BACS OU BORNES GRIS

= ordures ménagères

En sac, sans déchets dangereux (produits d'entretien, peintures...)

- Articles d'hygiène, éponges, lingettes
- Petits objets
- Mégots, cendres froides, poussières, balayures, litières

Ces déchets sont incinérés.

Des bennes sont mises à votre disposition à côté de chaque résidence. Bordeaux Métropole effectue un ramassage :

- Bennes noires : **Lundi et Jeudi**
- Bennes verts et jaunes : **Mercredi**
- Bennes pour le verre : **jeudi**



Sécurité

Pour la sécurité de tous les résidents, des veilleurs de nuit sont présents sur le campus du **lundi soir au samedi soir**.

En cas de problème, ou si vous rencontrez un soucis, appelez-les au numéro suivant :
06 19 01 08 18

Merci de de pas jouer avec les extincteurs ou de les manipuler, ils ne sont pas des calles-portes.

Code d'ouverture des portails de l'entrée de l'école : **118230**

Les portails sont fermés tous les jours de 22h00 à 06h00 du matin et le week-ends à partir du vendredi soir 22h00 au lundi matin 06h00.

En cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture du service Hébergements, veuillez contacter l'agent d'astreinte au :

06 86 00 77 77





Rappel d'usage !

Parties communes:

Il est **INTERDIT** de stocker quelques objets que ce soit dans toutes les parties. Tout d'abord pour des raisons évidentes de **SÉCURITÉ**, car si un incendie venait à se déclencher, il faut que ces parties restent accessibles. De plus, une société de ménage passe 3 fois par semaine pour leur entretien. Donc merci de respecter la sécurité et les agents d'entretien.

Clés :

Les clés de vos logements sont des clés codées et homologuées qu'on ne peut reproduire, par conséquent toute perte des clés sera facturée 170€ (comprend clés logement + boîtes aux lettres). Si les clés sont oubliées, nous avons des doubles que nous pouvons prêter pour une semaine maximum.

Tickets GLPI - via l'ENT : (Connectez vous sur le site avec votre adresse mail générique)

Quand vous effectuez des tickets aux techniciens de maintenance, merci de leur indiquer votre numéro de logement ainsi que votre résidence si vous voulez que celui-ci soit prit en charge. De plus, si l'intervention est déjà résolue avant le passage du technicien, merci d'effectuer un deuxième ticket en signifiant que le problème est résolu. Cela évite des déplacements inutiles.

Voisinage:

Merci de préserver vos camarades des nuisances sonores. De ce fait, nous vous demandons de ne plus faire de bruit après 23h00.

Livraison de colis :

L'école n'étant pas habilitée à gérer la réception des colis personnels, la livraison de vos colis doit **OBLIGATOIREMENT** se faire dans l'un des points relais situés à proximité de l'école.

Pour votre courrier simple, n'oubliez pas d'indiquer à l'expéditeur l'adresse exacte avec le nom de votre résidence et le numéro de votre logement.

PENSEZ À METTRE VOTRE NOM sur la boîte aux lettres.



Départ

Avant votre départ, pensez à :

- Informer le bureau des Hébergements minimum **1 mois avant**.
- Informer La Poste de Gradignan pour votre changement d'adresse. Sans cela votre courrier sera perdu.
- Notifier la CAF de la Gironde.
- Informer votre fournisseur d'accès Internet.
- Le jour de votre départ, une attestation de fin de bail vous sera remise. Elle vous permettra de résilier votre assurance locative.

Le délai de remboursement du dépôt de garantie s'effectue entre **1 et 2 mois** après votre départ, en fonction de l'état de votre logement. Si vous rencontrez un problème, merci de contacter l'Agence comptable en charge de ce dossier.

Les clés doivent être rendues à l'issue de l'état des lieux de sortie. N'oubliez pas de **prendre rendez-vous** au plus vite pour préparer au mieux votre départ.